



Proverbe : Un homme heureux est comme une barque qui navigue sous un vent favorable !

Dictons :

Juillet ensoleillé remplit cave et grenier.

Chaleur d'août c'est du bien partout

S'il tonne en septembre, à Noël la neige sera haute !

Bon trimestre à tous !

MANIFESTATIONS :

Juillet :

3 et 5 : festival de musique
des trois vallées à Pontcharra

11 et 12 : concentration
« Citroën » et rassemblement de
vieilles mécaniques par l'Écurie des
Lapins

13 : feu d'artifice et bal
populaire

14 : concours de pêche au
plan d'eau

18 : tournoi de jeux et repas
par l'USP

26 : concours officiel de la
Boule Montagnarde

Août :

15 : kermesse de l'école
Saint Martin

Septembre :

6 : concours entre
sociétaires et amis de la Boule
Montagnarde

12 : forum des associations
pour inscriptions et informations

13 : brocante par
l'Association des Familles

Octobre :

17 : repas dansant des Mains
Vertes

MOT DU MAIRE

L'été

J'aime cette saison

La bonne humeur est partout

Les sourires apparaissent

Le stress s'éloigne

Je suis bien

Allongé sur l'herbe douce

La chaleur de l'air m'envahit

Je regarde le ciel

Il ressemble à une aquarelle

Deux petits nuages ronds comme des moutons

Disparaissent dans ce bleu azur

C'est beau

Je ferme les yeux et je pense

Que l'été ne devrait jamais se terminer

Anonyme

Ce bulletin aussi bien que le site sont des outils qui permettent de tenir la population au courant de la vie de la commune et des associations, de vous informer des nouvelles lois ainsi que de vous renseigner sur tout ce qui peut vous apporter un « plus » dans la vie de tous les jours.

Certaines informations sont rappelées sur plusieurs parutions (poubelles, horaires à respecter des travaux bruyants, déchets verts)! Ces rappels n'empêchent pas que certaines personnes n'en tiennent aucun compte! Faut-il prendre des arrêtés municipaux et faire payer des amendes? Je ne voudrais pas en arriver là et j'espère vraiment que chacun se comportera en vrai citoyen. Je compte sur vous tous.

Bon été et bonnes vacances à tous.

La mairie sera fermée du 12 août au soir jusqu'au 1^{er} septembre au matin. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.





INFORMATIONS

Compte-rendu conseil du 24 avril 2009

Présents :

Délibérations : aucune

Questions diverses :

*Invitations à la journée du 18 juin sur le développement durable dans plusieurs communes.

*Coût du feu d'artifice : 2150€ (prix inchangé par rapport à l'an dernier)

*Informatique : plan numérique école rurale de moins de 2000 habitants : le dossier est établi et envoyé à l'inspecteur. Si il est accepté, il est subventionné à 80%.

*Taxe de séjour pour 2008 : 164,40€

*Courrier de M. Decalf concernant l'ancienne décharge des Ygaux : après entrevue avec la propriétaire du site, proposition de poser un panneau d'interdiction de déposer des ordures.

* Compte-rendu de la réunion à Ranchal sur les informations concernant les éoliennes.

*Compte-rendu sur le marché : seul un primeur vient tous les dimanches. Le marché est plus important le premier dimanche du mois.

*En plus des travaux de peinture, à la salle municipale, une porte sera posée pour clore le local technique.

*Après entretien avec les artisans, les élus et la directrice de l'école publique, la solution de changer le portail a été prise : en effet, le plan Vigipirate étant toujours actif, c'est la solution la plus facile et la moins coûteuse.

*L'installation d'un wc public dans la partie arbitre des anciens vestiaires va se réaliser. Il sera très utile pour les utilisateurs du parc multi sports et du tennis.

*Rencontre le lundi 27 avril avec Monsieur Lemaître de la poste.

*Courrier de Monsieur Chamorro et Madame Corcelette pour 'nuisances de voisinage' eaux pluviales et feux de déchets vert : une réponse avec les décrets actuels leur sera donnée.

*Réception des panneaux transit poids lourds.

*Quelques problèmes : Echarmeaux ! Toujours en attente du travail du géomètre

Salle des fêtes laissée très sale après le raid aventure

De nouveaux stationnements dans la rue des écoles

Accès au cimetière de Lafont



Compte-rendu du conseil municipal du 5 juin 2009

Présents : 12 aux délibérations (Michel Jarrige absent au début (procuration à Patricia Hoffmann))

Absent excusé : Gilles Piégay

Délibérations

*Modification de la taxe d'habitation (7,49% au lieu de 7,48%) (13 voix sur 13)

* Etude de la sécurisation des ressources en Eau potable :

Suite aux rencontres avec le Sous-préfet, les 9 communes ou syndicats d'eau du Haut Beaujolais, se sont regroupés pour une étude des plans de sécurisation possibles. Le coût sera de 385€ par an pour 2010 et 2011. Projet accepté par 12 voix pour et 1 abstention.

Questions diverses :

*Présentation du bilan annuel de la SDEI pour 2008

*Rendez-vous avec la SDEI pour les travaux à venir

*Présentation par Jean-Pierre Deconinck de la rencontre avec Monsieur Lemaître de la poste. Celui-ci préconise un changement soit en Point Poste chez un commerçant, soit en agence postale sous la responsabilité de la mairie. Une nouvelle rencontre doit avoir lieu.

*La commission voirie se rendra sur plusieurs lieux :

-----Vers les prés du Crozet en présence de l'entreprise Provvedi pour explications plus précises pour un projet futur

-----Au Ferras pour une demande d'achat de chemin rural

*Concert « Astor » Les trois musiciens de ce groupe proposent un concert à Poule les Echarmeaux le 16 octobre suivi d'autres concerts à Saint just d'Avray et à Ternand.

Un autre spectacle de théâtre est en projet et sera discuté au prochain conseil.

*Le concours de soupe cantonal aura lieu à Poule les Echarmeaux le 9 octobre 2009

*Après une étude des coûts du bulletin municipal, il paraît intéressant de le fabriquer par nos soins ; un essai sera fait pour le prochain numéro.

* Monsieur Chevalard de Cublize demande l'autorisation de passer sur la commune pour des randonnées encadrées : accordée avec la précision de faire travailler les commerçants de Poule les Echarmeaux.

*Une demande pour vente de pizzas a été demandée : accordée pour le samedi au village et le dimanche aux Echarmeaux

*Demande de terrain (10 hectares) pour une installation : chevaux, poneys, manège...

*Réunion des commissions : voirie, bâtiment, cantine, Echarmeaux.

Prochain conseil le vendredi 3 juillet à 20h30



Informations sur LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

La professionnalisation des armées, mise en œuvre en 1996, a entraîné la suspension de la conscription.

C'est pour maintenir un contact entre Nation et Défense qu'a alors été mis en place le « **Parcours de citoyenneté** ».

Ce parcours comporte trois étapes : 1/l'enseignement de la défense ;

2/le recensement et 3/la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D.).

La **première étape : l'enseignement de la défense**, a pour objectif de faire connaître les principes et l'organisation générale de la Défense Nationale et de la Sécurité Collective. Cet enseignement **est sous la responsabilité de l'Education Nationale** et concerne les classes de 3^{ème} et de 1^{ère}.

Les deux étapes suivantes : le recensement et la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D.), **nécessitent une démarche personnelle** de la part de tous ceux qui sont concernés. C'est pour cela qu'elles méritent d'être rappelées plus longuement.

Le Recensement

C'est une **obligation légale** depuis le 1^{er} janvier 1999.

Il concerne tous **les garçons et les filles** et doit s'effectuer **dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire**.

Il se fait **à la Mairie du lieu de résidence** où il convient de se présenter, muni d'une pièce d'identité comportant une photo et du livret de famille.

Il donne lieu à la remise d'une « **Attestation de Recensement** » et d'une « brochure d'information sur le Service National ».

Cette « Attestation de Recensement » est nécessaire pour toute inscription à un examen ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., BAC., permis de conduire..)

Par ailleurs ce recensement facilite l'inscription sur les listes électorales à l'âge de 18 ans et permet la convocation à la J.A.P.D.

Afin que vous n'oubliez pas cette démarche obligatoire, la Mairie a pris l'habitude vous adresser une lettre de rappel dans les trois mois qui précèdent votre 16^{ème} anniversaire.

La Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D.).

C'est une journée **obligatoire pour tous les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans**.

Son **but** est de :

Rappeler les actions des Pouvoirs Publics et des Forces Armées pour la préservation de la Liberté.

Permettre un contact direct avec la communauté militaire.

Découvrir les métiers et spécialités (civiles et militaires) qu'offre la Défense.

Elle donne lieu à la délivrance d'un « **Certificat de Participation à la J.A.P.D.** » qui est obligatoire pour l'inscription aux examens ou aux concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis de conduire...).

Sur le plan pratique :

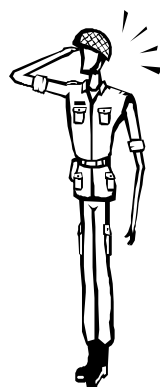
Une convocation à la J.A.P.D., comportant les renseignements pratiques et le détail de la journée, vous est envoyé, 45 jours avant la date proposée.

Si la date qui vous est proposée ne vous convient pas, vous disposez d'un délai de 15 jours pour contacter votre organisme du Service National qui vous proposera deux autres dates.

Si vous ne vous présentez pas à la J.A.P.D. à la date qui vous aura été finalement proposée, vous n'obtiendrez pas le « certificat de participation » et vous serez tenu de régulariser votre situation avant l'âge de 25 ans.

A savoir également

Le code du Service National fait obligation, aux français soumis aux obligations du Service National, de signaler à l'organisme du Service National du lieu de résidence, tout **changement de domicile ou de situation** (familiale ou professionnelle), survenant entre le moment du recensement (16 ans) et l'âge de 25 ans.



En cas de **perte du « Certificat de Participation à la J.A.P.D. »**, vous pouvez

demandeur une Attestation à votre centre ou bureau du Service National de votre lieu de résidence en joignant une copie de votre Carte Nationale d'Identité .

Votre **numéro militaire** est le numéro à 10 chiffres qui figure sur tous les documents reçus d'un organisme du Service National dans la

rubrique « référence ».

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le « Correspondant Défense » de la municipalité :

Jean-Pierre DECONINCK

Les Echarmeaux Tel : 04 74 03 72 29 / 06 18 58 73 71

Courriel : jeanpierredeconinck@gmail.com

Lutte contre le gaspillage de l'eau



Pour préserver et éviter le gaspillage de la ressource en eau, le Département du Rhône aide les particuliers à s'équiper de tonneaux de récupération des eaux pluviales...

L'eau potable mise à disposition au robinet est prélevée dans la ressource naturelle ; celle-ci doit être préservée au maximum. Pour des usages qui ne nécessitent pas d'eau potable, comme l'arrosage des jardins, **la récupération de l'eau de pluie (*) s'avère une solution écologique et économique.**

› Montant de l'aide du Département du Rhône

Le Département du Rhône apporte une aide financière aux particuliers pour la récupération des eaux de pluie.

Deux types d'équipement sont aidés :

Les tonneaux récupérateurs d'eaux pluviales

- Modalités d'attribution :

Taux d'aide : 50% du coût d'achat

Montant minimum de dépenses TTC : 100 €

Montant maximum de dépenses TTC : 200 €

Une seule aide par foyer

Récupération d'eaux pluviales et le récupérateur/collecteur éventuel des eaux de pluies à adapter sur les descentes d'eau de l'habitation (système de raccordement).

Votre dossier doit être adressé à la Maison du Rhône du territoire où sera installé le tonneau de récupération des eaux pluviales...

les équipements de récupération et de traitement des eaux pluviales

- Modalités d'attribution :

Taux d'aide : 20%

Montant maximum de dépenses TTC : 2 500 €

Votre dossier est à envoyer à la Maison du Rhône de votre domicile.

(*) L'usage de l'eau de pluie à l'intérieur de l'habitation présente des risques sanitaires. Il est strictement réglementé. À consulter pour plus d'information : l'arrêté du 4 mai 2007 pris pour l'application de l'article 200 quater du code général des impôts relatif aux dépenses d'équipements de l'habitation principale et modifiant l'article 18 bis de l'annexe IV à ce code et l'avis du conseil supérieur d'hygiène publique de France du 5 septembre 2006 sur sa position relative aux enjeux sanitaires liés à l'utilisation d'eau de pluie pour des

Les feux de jardin - Règlementation & Environnement

La fin de l'hiver est traditionnellement marquée par une reprise des diverses activités d'entretien des espaces naturels et des jardins.

Parmi celles-ci, beaucoup génèrent des déchets verts, souvent éliminés par brûlage en infraction avec la réglementation.

La préfecture souhaite donc rappeler les dispositions suivantes :

La réglementation concernant les feux de jardin

Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, qui dispose (article 84) que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite.

Sont assimilés aux déchets ménagers tous les déchets qui, eu égard à leur nature et aux quantités produites, peuvent être éliminés sans sujétions particulières et sans risque pour les personnes et l'environnement.

Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités...) **est donc interdit**, la solution étant la collecte en déchetterie puis le compostage. Ce mode d'élimination (brûlage), par ailleurs fortement producteur de polluants liés à la mauvaise combustion, ne fera donc l'objet d'aucune tolérance lorsque des solutions d'éliminations réglementaires ont été mises en place. Il est par ailleurs rappelé que toute dérogation municipale en la matière serait dépourvue de base égale.

Qui n'a pas brûlé au fond du jardin des broussailles ou des déchets d'égavage sans se poser de questions ? Cette pratique très commune mérite réflexion. En effet le commun des mortels pense que le bois et les végétaux étant des éléments naturels, leur combustion sur place, doit être le moyen le plus écologique pour se débarrasser de ces déchets. Or, il nous faut bien admettre aujourd'hui que ce n'est pas le cas, bien au contraire.

Rien ne se perd, rien ne se crée. La combustion de végétaux produit deux grandes familles de problèmes :
- Tout d'abord une série de polluants généralement gazeux. Nous citerons les Composés Organiques Volatils (COV), les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), du gaz carbonique et des imbrûlés solides (goudrons, suies). - Ensuite toute une série de poussières et de particules fines dont la taille peut être inférieure à 10 ou 2,5 ou 1 micron. (Dénommées respectivement PM10, PM2, 5 et PM1). Longtemps négligées ces particules ont été plus étudiées à cause des moteurs diesel. Aujourd'hui on sait qu'elles sont très nocives, qu'elles pénètrent dans les poumons et le sang. Un feu de jardin émet jusqu'à 5000mg/m3 de particules alors qu'une cheminée ouverte dans une maison en produit 400mg/m3 et qu'une chaudière à bois bien réglée de catégorie à seulement 20 mg/m3.

Un seul feu de 50 kg de déchets végétaux produit autant de particules qu'un véhicule diesel faisant un parcours de 8500 km ou que 4 mois et demi du chauffage d'un pavillon. *Source : Jean-François Noblet*

Puisque nous en sommes au rayon jardinage et que la saison s'y prête, évoquons également l'article 31 du Règlement sanitaire qui rappelle **quelques règles de bon voisinage** : " Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et autres ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Chiens susceptibles d'être dangereux :

Chien de première catégorie

Chien de deuxième catégorie

Pièces à fournir pour la délivrance par le maire d'un permis de détention Identification de l'animal (race)

Vaccination antirabique en cours de validité

Assurance garantissant la responsabilité civile

Attestation d'aptitude

Evaluation comportementale

Obligations du propriétaire :

Formation de 7 heures auprès de personnes agréées par le préfet

Faire une évaluation de comportement auprès d'un vétérinaire choisi dans une liste départementale

Documents à transmettre au plus tard le 21 décembre 2009.



PUITS OU FORAGE à USAGE DOMESTIQUE



Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un **ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique** doit **déclarer** cet ouvrage ou son projet en mairie.

Qu'est ce qu'un forage à usage domestique ?

Selon le décret n°2008-652 du 2 juillet 2008, il s'agit d'un puits ou forage destiné à prélever une eau nécessaire aux besoins usuels d'une famille, c'est-à-dire : les prélèvements et les rejets destinés exclusivement à la satisfaction des besoins des personnes physiques propriétaires ou locataires des installations et de ceux des personnes résidant habituellement sous leur toit, dans les limites des quantités d'eau nécessaires à l'alimentation humaine, aux soins d'hygiène, au lavage et aux productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale de ces personnes.

En tout état de cause, est assimilé à un usage domestique de l'eau tout prélèvement inférieur ou égal à 1 000 m³ d'eau par an, qu'il soit effectué par une personne physique ou une personne morale et qu'il le soit au moyen d'une seule installation ou de plusieurs.

Pour les forages existants ?

Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 doivent être déclarés avant le 31 décembre 2009.

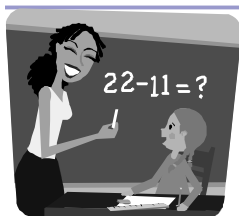
Pour les nouveaux forages ?

Tout nouvel ouvrage réalisé depuis le 1^{er} janvier 2009 doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux.

Comment faire pour déclarer ? La déclaration devra être réalisée en remplissant le formulaire délivré en mairie. Il faudra reprendre :

- Les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement,
- Les informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée.

Ce formulaire devra être déposé à la mairie.



**École Publique
de Poule les Echarmeaux
04 74 03 70 66**

Déjà, l'année scolaire touche à sa fin ! Le troisième trimestre a été marqué par l'aboutissement de différents projets au sein des classes.

Au cours des mois d'avril et mai, les élèves de CE et CM ont bénéficié de quatre demi-journées d'animation assurées par les fédérations de pêche et de chasse du Rhône, par le biais du Contrat Rivière Azergues. Ils ont pu se familiariser avec la faune et la flore qui nous entourent et être sensibilisés à la sauvegarde des milieux aquatiques.

Le 20 avril, les élèves de grande section, CP, CE1 et CE2 sont allés au cinéma à Chambost-Allières voir le film L'étoile de Laura. Cette sortie a ravi petits et grands.

Le 11 juin, l'hôtel restaurant des Nations accueillera gracieusement les classes de CE et CM pour une projection privée du film Nausicaä de H. Miyazaki.

Dans le cadre du Réseau Rural d'Écoles, les élèves ont poursuivi le « défi-maths » en participant à la seconde manche. Il s'agissait pour tous, de la petite section de maternelle au CM2, d'inventer des problèmes mathématiques, à l'intention de leurs camarades des autres écoles du canton. Une troisième manche aura lieu pour les élèves de CE et CM, sous la forme d'une rencontre avec l'école de Chénelette. En effet, le 18 juin, nous accueillerons les Chéneletons pour participer à une course d'orientation basée sur des énigmes mathématiques. Après un pique-nique, la journée se clôturera par des rencontres sportives organisées sur le city-stade et la plateforme des tennis.

Le samedi 27 juin se déroulera la fête de l'école, avec un spectacle sur le thème des animaux du monde présenté par tous les élèves de l'école, puis une kermesse.

Le mardi 30 juin aura lieu une grande sortie de fin d'année avec déplacement en cars et pique-nique. Elle concernera tous les enfants qui auront le plaisir de découvrir le Parc des oiseaux de Villars les Dombes. Cette sortie sera offerte grâce à l'Association du Restaurant Scolaire qui a été dissoute en cours d'année et a fait don à l'école de l'argent qui lui restait.

Rappel :

Pour les inscriptions : prendre rendez-vous avec la directrice au 04 74 03 70 66. Pendant les congés scolaires, laissez un message sur le répondeur de l'école et nous vous contacterons pour fixer un rendez-vous. Lors de la première rencontre pensez à vous munir de votre livret de famille et du carnet de vaccination de votre enfant. Les élèves sont admis dès deux ans.



CITY STADE—TERRAIN DE TENNIS

La zone de loisirs de Poule Les Echarmeaux offre à toutes et tous, de nombreuses possibilités de profiter de notre bel environnement.

Elle comprend déjà un camping agréable, un vaste étang aux abords ombragés et aménagés où l'on peut pratiquer la pêche ou le farniente.

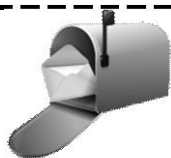
Le City Stade et le terrain de tennis viennent d'être achevés. Prochainement de nouveaux jeux pour les petits viendront compléter ceux déjà existants dans le jardin d'enfants situé en face de la poste.

Un peu plus tard l'aménagement de la [zone humide](#) apportera une dimension découverte pédagogique de la nature à cet ensemble.

Location des salles :

Attention ! Depuis le premier janvier 2009, de nouveaux tarifs ont été établis : pour les locations hivernales (du 01 novembre au 31 mars) un supplément de 50€ pour le chauffage sera demandé sauf pour les associations pour lesquelles les tarifs restent inchangés.

D'autre part, afin d'éviter les petits conflits dus à l'entretien, cuvettes et produits seront remis lors de l'état des lieux : plus d'excuses pour le nettoyage des tables et des appareils de la cuisine qui laisse parfois à désirer !!!

**Poste :**

Le bureau de poste sera fermé du 3 au 8 août (pas de personnel de remplacement pendant les congés !)

D'autre part, la levée du courrier se fera à 12 heures pendant tout le mois d'août.

**Avis :**

Mademoiselle Bonzi Séverine recherche un terrain d'environ 10 hectares pour un centre équestre, poney club à vocation plutôt familial et touristique. Son projet consiste à la pratique de l'équitation pour des cavaliers de tout âges, dans le but de faire découvrir le cheval à travers les différentes activités qui s'y rapportent. Si vous voulez la contacter : tel 06.84.18.25.61 ou

sbonzi@hotmail.fr

**Pizzas :**

A nouveau, un marchand de pizza sera présent sur notre village : le samedi vers le bar-tabac et le dimanche aux Echarmeaux vers l'hôtel des Nations.

Notaires :

Maître Devaux ayant fait valoir ses droits à la retraite, il est remplacé par maître Culine ; toujours à la même adresse à Lamure sur Azergues.

ADAVEM (service d'aide aux victimes et de médiation)

228 rue Paul Bert

69400 Villefranche sur Saône

Tél. 04.74.60.02.46 fax 04.74.60.41.44

adavem@orange.fr

Horaires :

Lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h

Il y a également des permanences à Tarare et à Belleville

Ce service est gratuit et confidentiel. Vous pouvez y faire appel si vous êtes victimes de : coups et blessures, agression sexuelle, violence conjugale, vol ou cambriolage, accident, dégradation de vos biens, harcèlement ou tout autre acte de délinquance ...)

Le compostage domestique

Chacun d'entre nous désire, à son niveau, faire un geste pour l'environnement. Pourquoi ne pas commencer par le compostage-domestique ?

Réduire le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité, enrichir son jardin sans frais... les avantages sont nombreux.

Produire soi-même un amendement naturel et l'utiliser directement dans son jardin n'est pas réservé aux seuls jardiniers avertis et procure une vraie satisfaction personnelle. C'est mieux prendre conscience du cycle de vie de la matière organique et de la transformation utile des déchets.

Quels déchets peuvent être valorisés par compostage ?

Pratiquement tous les déchets organiques : épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardin, autres déchets organiques ...

Jour après jour, vous adopterez le réflexe compostage. C'est votre jardin qui va être ravi et il vous en sera reconnaissant !

Comment faire ?

Chez vous et dans votre jardin, vous produisez des déchets organiques. Triez-les et utilisez-les pour fabriquer votre propre compost.

Pour réussir, ce n'est pas difficile : un tri judicieux, une petite préparation et le respect de certaines règles simples. En quelques mois, vous obtiendrez un excellent amendement organique gratuit pour votre potager, vos plantations ornementales ou vos plantes en pot à utiliser

en surface ou après incorporation dans le sol.

Alors, en bac, en tas, que vous ayez un

grand terrain ou un petit jardin, adoptez le compostage domestique. Cela réduira le volume de vos ordures ménagères et contribuera à la préservation de votre environnement.



Statut et destination des cendres funéraires :

Renforcement de la protection juridique des cendres :

Respect du corps humain avant et après la mort

Nouvelle infraction : violation ou profanation d'urnes cinéraires (1 an d'emprisonnement ° 15 000€ d'amende)

Fin de la libre disposition des cendres

Conservation provisoire de l'urne (1 an maximum en crématorium ou en lieu de culte avec accord)

Interdiction de conserver des urnes au domicile des particuliers

Interdiction de partager les cendres

Inhumation possible des urnes dans une sépulture

Dispersion des cendres en site funéraire ou en pleine nature hors voies publiques

Crémation des restes exhumés possible en l'absence d'opposition du défunt

Numéricable :

Pour toutes demandes commerciales (abonnement, facturation, services)

Pour toutes demandes techniques (matériel défectueux, absence de services ...)

Un seul numéro 3990

Numéro dédié aux abonnés, prix d'une communication locale, temps d'attente gratuit depuis une ligne numéricable.



Mission Locale Avenir Jeunes

Les permanences auront lieu à la salle des associations à Lamure sur Azergues le vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous en téléphonant au 04.74.02.91.50

Permanences deuxième semestre 2009-06-19 : vendredi 10 et 24 juillet, vendredi 28 août, vendredi 11 et 25 septembre, vendredi 9 et 23 octobre, vendredi 6 et 20 novembre, vendredi 4 et 18 décembre.

Conciliateur :

En cas de problèmes, vous pouvez faire appel à un conciliateur. Un conciliateur est présent à Lamure sur Azergues tous les premiers mardis du mois de 10h à 12h. Prendre rendez-vous au **04.14.03.02.71**.

MARCHÉ DU DIMANCHE

Voilà trois mois que notre marché est né, il est encore un tout petit.... Mais il se porte bien et ne demande qu'à grandir.

Nous avons tous les dimanches, les fruits et les légumes du Primeur Monsieur Karalie de Chauffailles et chaque premier dimanche du mois le **marché élargi** (grand marché) où l'on trouve : fromages, miel, vins, épices, tisanes, confitures et macarons, vêtements enfants et femmes et occasionnellement d'autres produits.

La longévité de ce marché est l'affaire de tous, il est important pour la vie de notre village et pour nos commerçants.

En créant une dynamique le dimanche matin, nous favorisons d'une part la rencontre des habitants et, d'autre part, l'essor économique de nos commerces.

Merci à vous tous.

Joëlle PINTO

Horaires du marché : 8 h 30—12 h30

Rappel : chaque premier dimanche du mois merci de ne pas stationner derrière l'église de 7 h à 14 h.



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Le Président !

S'il prêche l'assiduité, c'est un despote !
 S'il ne dit rien, c'est qu'il s'en fout !
 S'il prend la parole, « il va être assommant » !
 S'il la donne, c'est pour se débarrasser !
 S'il réclame le silence, il abuse de son pouvoir !
 S'il tolère des échanges, il manque d'autorité !
 S'il est ferme, c'est qu'il se prend au sérieux !
 S'il est débonnaire, il n'est pas à la hauteur !
 S'il expose ses idées, on est forcément contre !
 S'il demande des choix, c'est un indécis !
 S'il est dynamique, c'est un excité !
 S'il se monte prudent, c'est un incapable !
 S'il fait tout, tout seul, c'est un prétentieux !
 S'il délègue, c'est un paresseux !
 S'il est prévenant avec les dames, c'est un séducteur !
 S'il ne l'est pas, c'est un mufle !
 Pauvre président !

Un grand merci à tous les présidentes et à tous les présidents des associations de notre village.



La Truite Poulonne :

Cette année encore, le mardi 14 juillet, aura lieu le concours de pêche sur le plan d'eau de notre village. S'il est vrai qu'une partie du plan d'eau est réservée aux pêcheurs « expérimentés » qui vont se disputer la victoire finale au poids total de leurs prises aux termes de 2 manches acharnées, l'autre partie du plan d'eau est réservée au concours « détente ». Le principe de ce dernier étant de permettre à tous, pêcheurs ou débutants de tous âges de profiter d'une journée agréable en famille autour de ce loisir qu'est la pêche. Le classement de ce concours s'effectue au nombre de prises et le vainqueur se verra offrir une carte de pêche à l'année. Les inscriptions ont lieu dès 8 heures (tarif : 12€) et le concours se décompose en 2 manches : 9h à 11h30 et 14h à 16h30. Il s'en suivra le traditionnel tiercé de pigeons ainsi que la remise des prix où tous les pêcheurs seront récompensés. La possibilité vous est offerte de vous restaurer sur place. Pour renseignements complémentaires tel : 06.80.48.14.67

Classe en 9



Cette fois, le week-end tant attendu de la fête des classes est passé, nous en sommes maintenant à l'heure des bilans, mais revenons quand même un instant sur ces quelques jours.

Le jeudi 30 avril 2009, un défilé haut en couleur (bien que sans char ...) a envahi les rues du village entraîné par le Réveil de la Montagne et la fanfare de St Nizier d'Azergues. Des sportifs de 10 ans à nos vaillantes 70 ans, tout le monde a pris un infini plaisir à vous divertir. Une petite halte vers le plan d'eau nous a permis d'admirer le feu d'artifice avant de nous diriger vers la salle des fêtes où grâce à la classe en 0 nous avons profité du bal jusqu'à tard dans la nuit.

Après un cours sommeil, nous étions quand même en forme pour réaliser la décoration de la salle et mettre en place les sapins dans le village. Après un agréable déjeuner offert par l'Auberge des Tilleuls, nous avons pu poursuivre nos préparatifs avec la mise en place des fleurs sur les sapins sans omettre d'en emmener un à notre petit Yoni (seul bébé né à cette date). Notre journée se clôtura autour d'un buffet à l'hôtel des Nations avant une nuit bien méritée.

Le grand jour, 79 conscrits étaient réunis dès 9 h pour la traditionnelle séance photo. Le temps de se munir des gibus, cocardes, bouquets et autres accessoires nous avons pris la pose avant de nous rendre en l'église St Martin pour la messe des classes où nous avons eu une pensée pour tous nos conscrits disparus. Un moment de recueillement au monument aux morts et nous étions déjà très attendus pour la vague entraînée par le Réveil de la Montagne et les majorettes de Poule les Echarmeaux qui éblouirent les spectateurs par leurs prestations. La vague, quoique pas très ordonnée, fut un moment de joie où toutes les générations se sont retrouvées. On peut noter la présence de cinq 80 ans dont certains très alertes ont préféré faire la vague pendant que d'autres profitaient des 2 Méharis mises à leur disposition. Le soleil étant au rendez-vous, le vin d'honneur désaltéra conscrits et spectateurs. Les plus grands échangeant musicalement leurs souvenirs autour du verre de l'amitié, les 10 ans ont pu se déhancher devant la sono pour se mettre en appétit. Pendant qu'ils se délectèrent de leur repas offert par Patrick Lathuillère, les plus anciens commencèrent à valser en attendant que tout le monde soit prêt à passer à table. Le banquet succulent, le bon vin et la musique de Mme Pontus permirent de créer une ambiance très sympathique et conviviale où tous les âges prirent plaisir à la fête.

Le lendemain, nous avons un peu moins d'entrain pour tout nettoyer mais le retinton servi à l'Auberge des Tilleuls nous redonna la force d'enlever les sapins et de redonner au village son air habituel.

Le lundi fut beaucoup plus calme, ponctué par les visites aux anciennes dont notre seule 90 ans à qui le président remis avec fierté son gibus et sa cocarde ainsi qu'un bouquet.

Classe en 9 (suite)

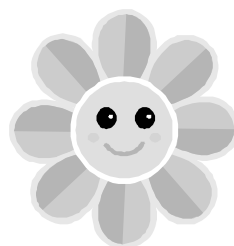
Nous remercions toutes les personnes qui nous ont permis la réalisation de cette fête, qui nous l'espérons fut agréable pour toutes les décennies.

Nous espérons également que la population du village retiendra plus de bons côtés que de désagréments éventuels de cette fête qui se veut être celle de la solidarité et des retrouvailles.

Un des regrets du président est la non prise de responsabilités des conscrits. Cela aurait permis de soulager le bureau qui avait déjà beaucoup à faire. Les conscrits sont l'affaire de tous autour du bureau.

Mais ne pensez tout de même pas être tranquille pour 10 ans car la classe en 9 refera certainement parler d'elle avant !

Conscritalement



Les mains vertes :

L'équipe est très satisfaite de la vente des plants des 16 et 17 mai dernier ; environ 125 clients sur les deux matins et tout ça sous le soleil. Il faut dire que la marchandise

livrée est de qualité et très diversifiée.

Le 28 mai, avec de quelques bénévoles, nous avons planté les fleurs de la commune ; environ 3000 pieds qui donneront de la couleur à notre village.

Comme vous l'avez constaté, nous avons changé de fournisseur pour le terreau.

Pour le concours de maisons fleuries, vous voudrez bien retirer les bons d'inscription en mairie. Nous espérons que vous serez encore plus nombreux à participer.

Cette année, à la place du concours de coïnche, nous allons organiser un repas dansant le 17 octobre 2009 : reprenez cette date.

RANDONNÉE PEDESTRE DU 14 JUIN



La randonnée pédestre de cette année a eu un vif succès puisque 548 personnes se sont réparties sur les six circuits proposés. Un « sur balisage » avait été mis en place pour que personne ne se trompe entre les che-

vreuils, poules, sapins, fleurs, sabots et champignons.

Nous avons comptabilisé :

10 personnes sur le circuit de 4 km, 100 personnes sur les 8 km, 138 sur les 14 km, 156 sur les 17 km, 99 sur les 25 km et 45 sur les 39 km (dont 8 ont voulu le faire en VTT). L'omelette à l'arrivée permet de ne pas oublier que nous sommes à Poule et les traditionnelles bugnes étaient au rendez-vous aux Écharmeaux.

La coupe de la municipalité a été remise à une personne venant d'Arles et la coupe du conseil général à un monsieur de l'Ardèche qui a fait 39 km. La tombola a également souri à une quarantaine de personnes qui ont gagné tee-shirt, crayon, sac...

Tous les marcheurs ont été enchantés de cette randonnée même s'ils ont eu très chaud. Ils ont trouvé notre commune magnifique.

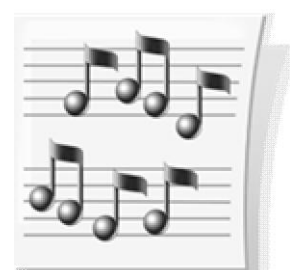
Les responsables n'ont eu que des compliments sur la gentillesse des bénévoles sur les différents ravitaillements et sur la convivialité qui régnait. Donc, merci à tous ceux qui ont permis que ce 14 juin ait été une belle journée.

Le réveil de la montagne

Le Printemps fût très agité pour les musiciens Poulons. En effet, ils ont été fortement sollicités pour diverses manifestations et notamment pour les fêtes des classes dans le Beaujolais. C'est avec joie et entrain qu'ils se sont déplacés en nombre pour répondre aux diverses demandes des villages voisins.

Cette année, le RMP a eu le plaisir de se produire hors du département à l'occasion du Corso de Saint Paul les Romans. Invités par les organisateurs de cette fête locale, nos musiciens partirent en car pour passer le week-end entier dans la Drôme. Au programme : défilé de chars le samedi soir, animation diverses le dimanche matin et deuxième défilé de chars dans les rues de Saint Paul le dimanche après-midi. Le défilé du samedi soir permit de voir parader de magnifiques chars décorés spécialement pour l'occasion. Le lendemain matin, après une courte nuit pour certains de nos musiciens, ceux-ci étaient invités à animer un apéritif avant le début du deuxième défilé. Cependant, le beau temps n'étant pas au rendez-vous celui-ci ne pût avoir lieu. Les membres du RMP remontèrent donc dans le car dimanche soir direction Poule pleins de bons souvenirs. Nous devons souligner le très bon accueil des organisateurs du Corso qui ont su rendre agréable ce week end de fête.

En ce qui concerne le programme estival du RMP, il est comme chaque année beaucoup moins chargé que celui du Printemps. A l'heure où le Cocorico paraîtra, les musiciens auront organisé conjointement avec l'association des familles la traditionnelle fête de la musique sur la place du village. Deuxième grand rendez-vous de l'été, le festival des 3 vallées se déroulera cette année à Pontcharra sur Turdine. Tous les amateurs de musique sont invités à s'y rendre pour assister au concert des 8 sociétés adhérentes du groupement le dimanche 5 juillet.



Le Réveil de la Montagne souhaite de bonnes vacances à tous les lecteurs du Cocorico !

RASSEMBLEMENT D'ANCIENS VÉHICULES



L'Écurie des Lapins, association de Sport automobile et de voiture de collection, organisera les 11 et 12 Juillet prochain le 1^{er} POULE AUTO COLLECTION sur la commune.

Cette manifestation rassemblera des véhicules de collection sur le site de la Salle des Fêtes.

Elle se déroulera en 2 temps :

* Samedi 11 Juillet, dans la matinée, devant la Salle des Fêtes, des véhicules Type H (TUBE) arriveront au sein de la commune. A 13h30, ces collectionneurs, originaires de toute la France voire de l'étranger, découvriront un circuit à travers le Beaujolais. Dès leur retour, prévu vers 17h30, vous pourrez approcher les véhicules exposés sur le parking.

* Dimanche 12 Juillet à partir de 9h00, devant la Salle des Fêtes, nous accueillerons les véhicules anciens toutes marques, qui animeront ce 1^{er} rassemblement organisé par notre Association.

Au fur et à mesure de leur arrivée, ceux-ci seront exposés sur le parking aménagé à cet effet.

Pendant toute la journée vous pourrez les contempler et les admirer. Nostalgie et souvenirs d'enfance berceront votre week-end.

En marge de cette exposition, une bourse d'échange proposera des pièces détachées et présentera des miniatures.

Un défilé emmené par la Fanfare animera la fin de la matinée.

Après le déjeuner (restauration possible sur place) en cours d'après-midi, les participants volontaires animeront avec leurs véhicules de collection une ballade au sein de la commune. Ils pourront vous faire partager les joies de la voiture ancienne en vous associant à cette promenade.

Une remise de prix clôturera cette manifestation.

Divers stands sur le site de la Salle des Fêtes contribueront à l'animation de cette journée.

Les collectionneurs de véhicules anciens mais aussi les passionnés et les amateurs nostalgiques seront les bienvenus.

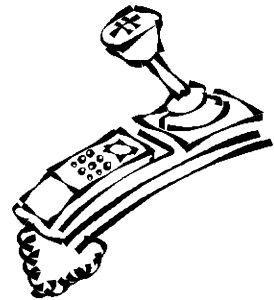
Nous espérons vous compter parmi nous.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter :

Alain – 06 82 86 43 71

Jean-Marc : 06 87 11 64 41

ecuriedeslapins@orange.fr



MAJORETTES



les vacances approchent , les répétitions vont bientôt se terminer . Nos petites majorettes ont très bien travaillé cette année avec une nouvelle monitrice et elles ont été très appréciées lors des nombreux défilés où elles se sont produites cette saison .

Si vous êtes intéressés , vous pouvez vous inscrire dès maintenant au 04 74 03 71 23 ou au 06 43 19 05 07 .

Les répétitions reprendront le vendredi 4 septembre

Bonnes vacances

ASSOCIATION DES FAMILLES

Voici venue la fin de l'année scolaire, et avec elle, les dernières séances de nos modules « Théâtre » et « Piscine » de cette saison 2008-2009.

Un petit bilan rapide de ces activités, qui je vous le rappelle, sont proposées aux adhérents de l'Association des Familles, jeunes et moins jeunes, et qui se déroulent tout au long de l'année scolaire, à raison d'une séance par semaine.

– **Les cours de natation** ont eu beaucoup de succès cette année puisque nous avons assez d'enfants inscrits pour remplir le car qui les conduisait chaque mercredi à la piscine de Belleville. Tout s'est bien déroulé et les enfants se sont vus remettre en fin d'année un diplôme rendant compte des compétences et du niveau qu'ils ont acquis. Tous étaient ravis.

– Quant à l'**activité Théâtre**, elle s'est soldée par un week-end au cours duquel, tous les groupes (enfants, ados et adultes) ont eu l'occasion de faire partager leur talent à leurs parents, familles et amis.

Effectivement, les 23 et 24 mai dernier, environ 150 personnes ont assisté à la pièce « La Pépée » jouée le samedi soir par la troupe poulonne « Les Poul'dingues » et une centaine de personnes venait applaudir les différents sketches de tous nos petits acteurs le dimanche après-midi.



Ces deux activités ont vraiment bien fonctionné cette année.

Nous précisons que pour la prochaine cession, nous vous accueillerons pour les inscriptions et pour répondre à toutes vos questions lors du « Forum des Associations » qui aura lieu un samedi matin du mois de septembre. Nous vous précisons la date lorsqu'elle sera définie.

Petit retour désormais sur les manifestations organisées par l'Association des Familles depuis la parution du dernier COCORICO.

– Nous avons organisé, avec l'aide du Comité des



Fêtes, l'annuelle **chasse aux œufs**, proposée à Pâques aux enfants de Poule et des villages alentours. Malgré un temps froid et pluvieux, nous avons accueilli une centaine d'enfants, heureux de repartir avec des œufs frais, des œufs en chocolat et, pour les plus chanceux, de grosses poules en chocolat. Même si le froid a détourné les participants de notre buvette, l'objectif était quand même de faire plaisir aux enfants. Mission réussie.

– **La vente de fleurs** qui a lieu chaque année au moment de la Fête des Mères a, elle aussi, été un réel succès. Le grand choix de suspensions, compositions florales, plantes, arbustes et plançons a permis à chacun de trouver son bonheur. Merci à tous.

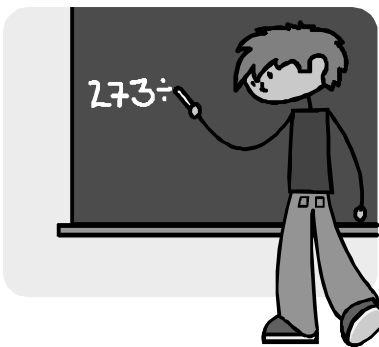
– Comme chaque année, nous avons aussi **fêté les mamans** en offrant à chacune d'entre elles une rose et, à chaque bébé né à Poule au cours de l'année, un cadeau. Cette cérémonie, suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité, a exceptionnellement eu lieu le samedi 06 juin à 17h30 (pour cause d'élections européennes le dimanche 07). Nous n'étions pas très nombreux mais la bonne ambiance a contribué à faire oublier le peu de participants.

– Lorsque vous recevrez cette gazette, une **conférence sur l' « Adolescence de nos enfants »** animée par J.C. LAFAY, psychologue clinicien aura eu lieu le vendredi 12 juin à 20h30 à la salle Municipale et un barbecue géant aura été organisé le soir de la **fête de la musique** en collaboration avec Le Réveil de la Montagne. Nous ferons le point sur ces événements dans le prochain COCORICO.

N'oubliez pas de réserver dès aujourd'hui votre **dimanche 13 septembre**,

date de notre **BROCANTE** annuelle.

Bonnes vacances à tous et à la rentrée !!!



ECOLE ST MARTIN

Les vacances d'été approchent à grands pas ainsi que la fin de cette année scolaire. À l'école Saint-Martin, nous terminons ce trimestre par nos deux sorties ; les maternelles des 4 écoles privées de la Haute Azergues sont parties à Amplepuis faire du poney mais pas seulement cela car ils les ont brossés et nourris. Les enfants étaient ravis de s'en occuper, de randonner avec eux et ont découvert l'art de se faire obéir ; ce qui n'est pas toujours aisé avec les animaux !

Quant aux enfants des cycles II et III nous sommes allés aux petites médiévales de Ternay en compagnie de notre école partenaire de Grandris.

Ce fut une journée bien remplie avec la découverte de différents ateliers d'époque : la sorcellerie, la danse médiévale, la jonglerie, l'enluminure puis une chasse aux trésors organisée par la reine, elle-même ... Que de découvertes !!

La journée s'est terminée au château par un petit spectacle de troubadours.

Les enfants sont rentrés à Poule avec plein de réjouissances à raconter à leurs parents.



APPEL—ECOLE ST MARTIN

Enfin, le mardi 23 juin, pour clôturer notre partenariat inter-écoles, nous organisons à Claveisolles, sur les terrains de sport du collège Notre-Dame, une grande journée « Olympiades » où les enfants répartis en différentes équipes vont concourir surtout pour le plaisir d'être ensemble et vivre un grand moment de jeux sportifs.

Cette année s'achève à peine que nous pensons à la suivante pour 2 projets importants :

Le cycle III fera une semaine de découverte en American Village au château d'Azé près de Mâcon. Ils vivront à l'heure américaine, encadrés par de jeunes enseignants américains et toutes les activités se dérouleront en anglais.

Les plus jeunes évolueront toute l'année dans le monde du conte. Ainsi les trimestres seront ponctués par une sortie spectacle ou manifestation au sein de l'un de nos établissements de la Haute Azergues.

Pour vous permettre de nous joindre : au téléphone :

04 74 03 74 16

ou par mail :

ecole.saintmartin.poule69@gmail.com.



Liste des conscrites et conscrits des classes en 9

90 ans

PERROUD Berthe *présidente d'honneur*



80 ans

COFFY Marc
DUMOULIN André
FLECHE Andrée
GERVAIS Jeannine

GOBAT Thérèse
LONGEFAY André
LONGEFAY Denise

PELLETIER Françoise
PLASSE Marcel
VALERIANI Jeanne

70 ans

AUGANEUR Louis
AUGAGNEUR Odette
AURAY Marie-louise
trésorière adjointe
BALAUD Claude
BOISSIER Gabrielle
BOISSIER René

DEAL Yvette
DEBISE Yvonne
DUFOUR Edmond
DUMOULIN Albert
GIVRE Yvette
GROMIER Claude
PERRAS René

PROTHERY Pierre
RAMPON Gérard
RAY Michel
RAY Renée
TARIN Gilberte

60 ans

AUGAGNEUR Monique
AURAY Pierre
BASSET Jocelyne
BIWERSI Claude
BUSO Serge
CANOT René
COULOMB Josette
DANNANCIER Paul
DEAL Marie-Thérèse
DEPAIX Jean-pierre
DESCOTE Françoise
DROUET Bernadette

DUCHARNE Christiane
DUFOUR Bernard
DUMAS Yvon
FLECHE Alain
FRAIOLI Antonio
GANDREY Jean-michel
GROSS Annie
KUNG Marie
LAMURE Nicole
LAVISSE Michel
MARTIN Chantal
MAUGE Gérard

OVIZE Annie
PHILIPPE Michel
RAMPON René
Commissaire
ROZIER Anne-marie
SAINT CYR Josette
SANLAVILLE Arlette
SAPIN Chantal
SAPIN Henri
SIMONET René
TRONCY Josiane

50 ans

BARBERET Annie
BERTHILIER André
BERTHILIER Ghislaine
BOUILLARD Yves
CHASSANS Catherine
CHAVANT Monique
CHUZEVILLE Sylvie
CLEMENT Gérard
CUZEL Jean-luc

DEBISE Michel
DEBISE Christine
DESIGAUX Béatrice
DUMAS Béatrice
ENCRENAZ Yves
FIMBEL Bertrand
GARDIN Gérard
GONIN Régine
JONARD Martine
MORRELET Véronique

PEILLON Françoise
RAMPON Marie-odile
RAY Alain
Commissaire
ROY Annie
RUDE Joël
SILLANS Marie-José
TRICHARD Pascal
VIGNE Muriel
Vice présidente

40 ans

40 ans

AUGAY Françoise
BALLON Marie-France
CHARRIER Sandrine
Commissaire
CHASSON Jean
CHUZEVILLE Nathalie
DANIEL Bernard
DUCHARNE Frederic
DUFOUR Bruno
DURANSEAUD François
DURANSEAUD Nathalie
DUSSAUGE Bernadette
GIRAUD Lionel
GRAS Isabelle
GRAS Philippe
JUSTIN Thierry
LACOTE Lionel
LAFONT Edith
LESPINASSE Eric
MAITRE Nathalie
PAQUIER Gilles
PATAY Laurent
Président
PETIT Laurence
PONCET J-philippe
SAPIN Isabelle
SEMAY Frederic
TARIN Gilbert
TRICHARD Claudine

30 ans

ALIF Julien
AUCLAIR Aurelie
BIWERSI Alice
CANOT Marie
CHABANON Nicolas
CODELLO Alexis
COLLOMB Pascal
DARGAUD Stéphanie
Trésorière
GUILLON Stéphanie
JANDARD Christine
Secrétaire
MARTIN Chrystelle
SANLAVILLE Baptiste
TARDY Florence
TERRANCLE Aurore
THION Gerald
VIGNE Myriam
Commissaire
ZAZA Magali



20 ans

BLAISE Sabrina
BONNEFOUX Harmony
BOUCHET Lionel
CARETTE Sylvain
CARTILLIER Julien
CELMA Valérie
CHABANON Anaëlle
CHAMBON Julien
CHAMPALE Maeva
CHANRION Stéphanie
CHAVANT Olivier
DOUILLON Marine
DUPEREY Arnaud
GARDIN Cédric
Secrétaire adjoint
GENIN Loriane
GOUX Noemie
HAUSER Franck
HAUSER Virginie
JONARD Christel
Secrétaire adjointe
LABROSSE Orianne
LEGRAND Steven
MAYER Emeline
PERRIN Justine
PLASSE Marc
Commissaire
RAMPON Stéphane
RICCA Adrien
RUDE Matthieu
RUIZ Constance
THEVENET Ludovic

10 ans

BESNARD Côme
BONCOURT Adrien
BOUBRED Naïllis
BRUGIERE Hugo
CONFIAC Alexia
DEBISE Matthieu
DUSSAUGE Theo
GENEVOIS Margot
GOUTTE Fabien
GOUX Gaétan

JONCHIER Marie
JUSSERAND Camille
JUSTIN Ludivine
LONGEFAY Alexis
MAITRE Floriane
MALLECOURT Océane
MORTZ Axel
PEILLON Marvin
PHALIPAUD Paul

PROTHERY Amélie
ROCHE Chloé
SCAMPA Julien
SEMAY Steeven
THORAL Julien
TRICHARD Juliette



HVA Culture, commission culturelle de la communauté de communes composée d'élus municipaux et de bénévoles des 8 communes (Chambost-Allières, Chenelette, Claveisolles, Grandris, Lamure-sur-Azergues, Poule-les-Echarmeaux, St-Bonnet-le-Troncy et St-Nizier-d'Azergues), a pour mission de donner une impulsion pour dynamiser la Culture dans nos villages.

HVA Culture vous propose pour Le 4^{ème} trimestre 09

Le cinéma

Séance à 20h30 le dernier vendredi de chaque mois dans la salle de spectacle de Chambost-Allières.
Pas de séance en juillet et août.

Au fil des pages

Randonnée littéraire sur les pas de Jean Roche, le héros du dernier roman de Maurice Chabrier
« le secret de Jean »
Samedi 12 septembre 09
(de Grandris à Lamure)

Concours de Soupe

Vendredi 9 octobre 09
à Poule les Echarmeaux
Cette fois,
c'est le public qui jugera
les soupes des élus !

Diners Concerts

Un concert instrumental accompagné d'un repas dans une des salles des fêtes de la CC*.
Prochain rendez-vous
Samedi 14 novembre 09

Conférence

Après la généalogie, nous vous proposons une conférence sur
l'ASTROLOGIE
Date à définir

Pour en savoir plus

Cinéma : 0474601949
Au fil des Pages : 0688826757
Concours de soupe : 0474601657
Diners concerts : 060686387154
Conférence : 0684935226
Maison de la Musique : 0474601657
Cours de cuisine : 0474601103

Maison de La Musique

Ouverte à tous
Inscriptions
au 04 74 60 16 57
Reprise des cours
début septembre 09

Cours de cuisine

Pour enfants de 7/10 ans
séance de 3 heures
tous les 15 jours
à partir de la mi
septembre

Chantiers-parcours : Théâtre

Le CCAB* interviendra dans les 3 collèges de la CC pour développer les moyens d'expression du collégien en utilisant les techniques du théâtre.

- CC : communauté de communes - CCAB : centre culturel associatif beaujolais
- Coordonnées HVA Culture : 2 rue centrale 69870 LAMURE SUR AZERGUES - hvaculture@laposte.net